

FORMATION ECHAFAUDAGE DE PIED – R408 MONTAGE – DEMONTAGE - UTILISATION

Public concerné

Toutes Personnes devant monter, démonter et utiliser des échafaudages de pied.

Pré requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- EPI obligatoire.

Durée

1 jour (7 heures) à 2 jours (14 heures) selon le nombre et le niveau des stagiaires.

Effectif

Session de 8 stagiaires maximum.

Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique.
- Après avis favorable, attestation individuelle fournie à l'employeur.

Horaires

08H00 – 12H00
13H30 – 16H30

Lieu de la formation

- Dans les locaux du client en intra.
- Selon calendrier pour les inters.

Modalités d'inscription

Délai de 15 jours à un mois (intra).
Selon calendrier pour les inters,
Inscription possible selon respect des CGV sous 48 heures.

Tarifs

cf grille tarifaire – ou selon devis

Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap au préalable.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Décret 2004-924 - Article R4323-69.

Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Le contenu de cette formation est précisé aux articles R. 4141-13 et R. 4141-17.

OBJECTIFS DU STAGE

- ❖ Connaître les dispositions légales et réglementaires.
- ❖ Identifier les matériels et savoir monter et démonter ce type d'échafaudage en condition de sécurité.
- ❖ Connaître les risques de chutes en hauteur.
- ❖ Maîtriser ses EPI.
- ❖ Être acteur de la prévention des risques de chute en hauteur.

CONTENU DE LA FORMATION

1ère journée

- Présentation : formateur et stagiaires - Attentes des stagiaires.
- Textes, recommandation R408.
- Statistiques.
- Principes et mesures de prévention.
- Les acteurs de la prévention.
- Les différents types et leur utilisation.
- Les documents à disposition.
- Respect de la réglementation.
- Analyse des risques.
- Préparation et implantation du montage.
- Types d'EPI et utilisation.
- Analyse des documents (plan, notice, consignes de sécurité).
- Implantation.

2nd journée

Tests théoriques et Mise en situation Pratique :

- Contrôle de l'échafaudage (savoir contrôler l'état du matériel).
- Montage d'un échafaudage (maîtrise des opérations de montage en sécurité).
- Utilisation (accéder et circuler en sécurité, mesures de sécurité et protection collectives).
- Démontage, stockage du matériel.
- Rendre compte des opérations.
- Communiquer, remédier aux situations dangereuses.
- Validation de la pratique - Bilan et Questions diverses.

***Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires :**

chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, gants, EPI antichute : harnais, longe.

Méthodes pédagogiques

- Exposés sur diaporama et vidéo projecteur avec films, photos et exercices.
- Démarches participatives.
- Test théorique et mise en situation pratique.
- Formateurs habilités aux risques de chute en hauteur.

[Contactez-nous](#)

Emilie CLAYSAC

☎ 06.61.46.32.15

Référente handicap

✉ emilie@gascogneformation.fr